

JOURNAL DES SAVANS.

AOUT 1830.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

—
1830.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an et de 40 fr. par ia poste, hors de Paris. On s'abonne, à la maison de librairie LEVRAULT, à Paris, rue de la Harpe, n.º 85; et à Strashourg, rue des Juifs, n.º 33. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

LES LIVRES NOUVEAUX, les lettres, avis, mémoires, &c., qui peuvent concerner LA RÉDACTION de ce journal, doivent être adressés au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.

JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1830.

BIBLIOTHÈQUE choisie des Pères de l'église grecque et latine, ou Cours d'éloquence sacrée, par M. Marie-Nicolas-Silvestre Guillon, professeur d'éloquence sacrée : 26 vol. in-8., 1724-1729. Paris, Méquignon-Havard, libraire, rue des Saints-Pères, n.º 10.

TROISIÈME ARTICLE.

POUR expliquer et faire connoître l'usage ancien d'encourager les orateurs sacrés par des applaudissemens et par des acclamations, je dois indiquer préalablement deux faits qui rendront plus évidentes les preuves que je fournirai de l'enthousiasme et des transports avec lesquels les fidèles interrompoient les discours de l'orateur sacré, afin de lui exprimer les sentimens qu'ils éprouvoient.

La plupart des discours des SS. Pères furent de brillantes et heureuses improvisations; ils étoient souvent obligés de parler d'abondance, parce que, prêchant presque tous les jours, et consumant une grande partie du temps dans l'exercice des autres devoirs de leur pieux ministère, il ne leur en restoit guère pour composer et inculquer dans leur mémoire ce qu'ils avoient à dire au peuple; aussi plusieurs discours des SS. Pères prouvent, d'une manière incontestable, qu'ils s'abandonnoient à l'inspiration du moment, et qu'une circonstance imprévue donnoit parfois une direction nouvelle à leurs sentimens et à leur éloquence.

Dans un de ses discours, S. Jean Chrysostome rappelle ainsi à ses auditeurs les émotions de la veille :

« Je n'étois plus le maître de l'ardeur qui dévorait mon ame, et » dont les transports redoubloient avec mes paroles mêmes. Mais c'est » vous qu'il en faut accuser; ce sont vos applaudissemens et vos accla-

» mations extraordinaires qui m'entraînoient dans ces écarts. . . .
 » Croissant avec l'affluence et l'ardeur toujours progressive de mes
 » auditeurs, mon zèle a franchi toutes les bornes; et cédant au plaisir
 » que vous goûtiez à m'entendre, je me suis abandonné, malgré moi-
 » même, à toute la fécondité du sujet. »

Un jour S. Augustin étoit en chaire, instruisant son peuple : tout-à-coup il aperçoit qu'un des chefs des manichéens entre dans l'église; aussitôt, abandonnant le sujet qu'il traitoit, il prêche éloquemment contre les principes de ce sectaire. Le manichéen fut si frappé et si troublé, qu'à l'instant où l'évêque d'Hippone descendit de la chaire, il courut à ses pieds, reconnut et abjura l'erreur à laquelle il avoit été jusqu'alors attaché.

Cette habitude d'improviser dans les églises chrétiennes auroit donné naissance à l'art de la tachygraphie, si cet art n'avoit existé depuis longtemps; car il étoit bien naturel et bien convenable que les chrétiens s'occupassent de fixer les paroles fugitives qui exprimoient les dogmes de la foi, les maximes de la morale religieuse, et les règles pieuses auxquelles ils devoient soumettre leur conduite : mais, sans m'arrêter aux textes nombreux qui constatent l'usage de la tachygraphie ou de la séméiographie chez les Grecs et chez les Romains, j'exposerai seulement quelques-unes des preuves que fournit l'histoire ecclésiastique.

A la fin du troisième siècle, S. Genès d'Arles, employé, jeune encore, dans l'administration de la milice de la province, avoit, dit son biographe, par son application et par son adresse, réussi parfaitement dans cette science de son emploi, qui consistoit à égaler la rapidité de la main et des notes à celle de la prononciation des discours de ses chefs.

Le poète Prudence, faisant l'éloge du martyr S. Cassien, nous apprend qu'il fut mis à mort par les écoliers auxquels il monroit l'écriture et la tachygraphie, dont l'art est ainsi défini :

*Verba notis brevibus comprehendere cuncta peritus,
 Raptimque punctis dicta præpetibus sequi.* (Peri Stephanon, 1x.)

S. Grégoire de Nazianze, dans le discours qu'il prononça avant de quitter le siège de Constantinople, après avoir salué tout ce qu'il chérissoit et tout ce qu'il abandonnoit, le temple, les prêtres, les fidèles, les pauvres, ajoute (1) :

(1) Villemain, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, tome II, pag. 219.

« Adieu, vous qui aimez mes discours, foule empressée où je voyois
» briller les poinçons furtifs qui gravoient mes paroles. »

Divers passages que j'aurai à citer pour constater l'usage des applaudissemens et des acclamations, porteront avec eux la preuve évidente qu'ils avoient été recueillis par des tachygraphes.

Ces notions préliminaires faciliteront l'intelligence des faits qui constatent les applaudissemens et les acclamations dans les temples sacrés; mais il ne seroit pas juste de juger cet usage de la primitive église, qui s'est prolongé durant tout le moyen âge, avec les idées de rigoureuse décence et même de simples convenances religieuses que nos mœurs actuelles ont pu nous inspirer dans nos pays.

Lorsque les premiers chrétiens commencèrent à se réunir en pieuses assemblées, ils étoient accoutumés à manifester, par des applaudissemens et par des acclamations, les émotions qu'ils éprouvoient dans les spectacles, dans les assemblées politiques, dans le sénat et dans les temples.

Retirés en secret pour se communiquer la foi, s'exciter au zèle et se préparer au martyre, il étoit impossible que la manifestation de leurs saints transports et de leur saint dévouement n'éclatât par des signes caractéristiques; et quand ils obtinrent enfin le droit ou la permission de professer publiquement la religion dans des temples chrétiens, il est hors de doute que l'enthousiasme avec lequel les orateurs sacrés étoient accueillis et écoutés ne contribuât beaucoup à attirer des prosélytes.

Les assistans exprimoient à haute voix, ou en battant des mains, leur adhésion aux principes et aux maximes qu'on leur prêchoit; ces applaudissemens publics, qui seroient aujourd'hui parmi nous un hommage frivole, également indigne de l'orateur et des auditeurs, devenoient un utile moyen de propager et d'enraciner la foi et les maximes évangéliques.

Aussi ne suis-je pas surpris de lire dans l'Histoire ecclésiastique de Socrate, livre VII, chapitre 13, que des hommes attachés à la personne et aux succès de l'orateur avoient le soin d'exciter ou de diriger les applaudissemens.

Le fait qui prouve ce que j'avance ici est d'autant plus remarquable, que l'historien ecclésiastique n'en parle qu'accidentellement, et sans paroître mettre aucune importance à son récit.

S. Cyrille étoit patriarche d'Alexandrie au commencement du v.^e siècle; il parvint à chasser de sa ville les novatiens, et il voulut aussi en expulser les Juifs; mais le gouverneur Oreste leur accordoit sa protection. Un jour que le gouverneur avoit, selon sa coutume, convoqué le

peuple au théâtre, où il devoit publier une ordonnance, les Juifs reconnurent quelques partisans de Cyrille qui venoient prendre connoissance de l'ordonnance du gouverneur; parmi eux, dit l'historien, étoit le nommé *Hierax*, professeur de littérature élémentaire, lequel étoit le plus fervent auditeur de Cyrille, et avoit coutume de diriger les applaudissemens.

La seule assertion de cet historien permettroit de croire à l'usage des applaudissemens publics: mais on en trouve les preuves les plus nombreuses dans les ouvrages mêmes des SS. Pères.

M. l'abbé Guillon dit de S. Grégoire de Nazianze (1) :

« Nous savons de lui-même que les païens et les hérétiques accouroient en foule à ses prédications, comme à une fontaine d'eau vive; que, pour l'entendre, on forçoit les balustres qui fermoient le sanctuaire d'où il parloit, et que l'admiration éclatoit par des applaudissemens et des acclamations; que souvent on les écrivoit sur le lieu même pour les retenir et les propager. »

Dans le discours qui précède la vie de S. Jean Chrysostome, M. l'abbé Guillon s'exprime en ces termes :

« Des acclamations involontaires, des applaudissemens universels, échappés à l'admiration, interrompoient communément l'orateur. La modestie et la piété du saint archevêque avoient beau s'en plaindre, on ne s'en excusoit que par des acclamations nouvelles. »

S. Jean Chrysostome atteste ces applaudissemens: il en parle en plusieurs de ses homélies: dans la trentième, sur les actes des apôtres, il dit de certains prédicateurs, que s'ils sont entourés d'une multitude qui applaudit, ils sont joyeux comme s'ils avoient obtenu des royaumes; que si au contraire leurs discours sont suivis d'un profond silence, ce silence est pour eux plus pénible qu'une torture; et il se reproche à lui-même et reproche aux orateurs sacrés, de se plaire à des témoignages d'approbation, au lieu de les repousser hautement.

Dans son homélie xxxi, sur les actes des apôtres, ce prélat annonce que souvent il lui étoit venu en pensée de réprimer les applaudissemens; et dans son discours sur les représentations du cirque, il s'écrie qu'après avoir écouté ses prédications contre les spectacles, quelques-uns de ceux qui l'avoient applaudi étoient allés applaudir plus vivement à ces spectacles mêmes (2).

On lit dans la Bibliothèque choisie, au sujet de S. Augustin :

« Il lui arrivoit de prêcher tous les jours et souvent deux fois par

(1) *Tome VI, pag. 2.* — (2) *S. Chrysostomi Opera, tom. I, pag. 791.*

» jour. Il n'interrompoit point cette fonction, même quand il étoit
 » si foible qu'il pouvoit à peine parler : mais il ranimoit alors ses forces ;
 » et le zèle dont il brûloit pour le salut des ames lui faisoit oublier
 » ses peines et ses dangers. S'il alloit dans d'autres diocèses , on le
 » prioit de rompre le pain de la parole de vie : par-tout on couroit
 » en foule à ses sermons, on l'écoutoit avec transport ; on battoit
 » souvent des mains , selon la coutume de ce siècle. De semblables
 » succès n'étoient pas ceux qui flattoient le plus son cœur. Ce ne
 » sont pas , s'écrioit-il, des applaudissemens, mais des larmes que je
 » demande. »

J'ajouterai ici ce qu'il dit aussi dans son *Traité de la doctrine chrétienne* :

« Ce n'est point par les applaudissemens et les acclamations de
 » l'auditoire qu'on doit juger l'effet du discours, mais par les larmes,
 » les gémissemens et le changement de vie. »

Il adressa un jour à son auditoire ces paroles remarquables :

« Vous avez entendu mes discours, et vous les avez applaudis ;
 » vous avez reçu la semence , et vous avez rendu des paroles : toutefois,
 » ô mes frères , ces éloges sont les feuilles des arbres ; nous demandons
 » le fruit. . . . Je me plais moins dans ces louanges populaires que je
 » ne suis inquiet de quelle manière vivent ceux qui me les donnent :
 » être loué par des gens qui vivent mal, je ne le veux pas, je l'abhorre,
 » je le déteste ; c'est pour moi une douleur et non pas un plaisir : être
 » loué par des personnes qui vivent bien, si je dis que je ne le veux
 » pas, c'est mentir ; si je dis que je le veux, je crains de paroître plus
 » vain que raisonnable ; aussi je ne le desire pas entièrement, de peur
 » de céder au dangereux plaisir de la louange humaine, et je ne le
 » refuse pas entièrement, de peur que ceux devant qui je prêche ne me
 » semblent ingrats. »

Enfin, traitant des concessions qu'il exigeoit de ses auditeurs, et ne voulant pas les priver ni peut-être se priver lui-même de l'expression de leur reconnoissance, il demande qu'on ne l'interrompe point par les applaudissemens et les acclamations, mais qu'on les réserve pour la fin du discours.

Je ne quitterai pas S. Augustin sans rapporter une nouvelle preuve de ces applaudissemens, tirée d'un discours que M. Guillon n'a pas cité.

L'évêque d'Hippone, faisant (1) une vive peinture de la passion de l'amour, fut tout-à-coup interrompu par les acclamations et les applau-

(1) Serm. XLV, de *Temp.*

dissemens de tous les auditeurs; aussitôt il s'écria : « Pourquoi avez-vous tous applaudi à la peinture de cette funeste passion, sinon parce que tous vous l'avez éprouvée! »

Non-seulement on rendoit de tels hommages aux prédicateurs, mais quelquefois on les motivoit en s'écriant : « Voilà qui est orthodoxe (1)! »

Il ne faut pas s'imaginer que les applaudissemens et les acclamations ne fussent en usage que dans les églises d'Orient; il en étoit de même dans les églises d'Occident; on en trouve la preuve dans les lettres de Sidoine Apollinaire; il écrivoit au pape Fauste :

« Lorsque vous prêchiez à Lyon, je vous ai applaudi constamment, » et mes acclamations ont accompagné vos discours jusqu'à extinction de voix. »

S. Augustin, parlant des prédications de S. Ambroise, qu'il suivoit assidument, s'écrie : « O mon Dieu! c'étoit pour examiner si son éloquence répondoit à sa grande réputation, et si ses discours soutenoient les applaudissemens que lui donnoit son peuple. »

On lit dans la cinquante-unième lettre d'Avitus, archevêque de Vienne, qu'il avoit prêché un discours, et que les applaudissemens qu'il obtint excitèrent l'humeur du rhéteur Viventolius, qui critiqua aigrement la manière dont l'orateur avoit prononcé le mot *potitur*.

J'ai annoncé que je citerois divers passages qui prouvent à-la-fois l'usage des applaudissemens et celui de la *séméiographie*; en voici quelques-uns.

Dans la sixième homélie de S. Jean Chrysostome sur le destin, on lit :

« Telles sont les considérations qui m'ont imposé le devoir de descendre dans l'arène pour venger la cause de la providence. Si l'assertion que j'ai mise en avant vous a présenté de quoi vous surprendre; l'importance de la discussion, l'intérêt que nous y avons tous, doivent aussi me promettre de votre part une favorable attention : ce que j'ai établi en principe (ne m'interrompez point par vos applaudissemens) le voici ; c'est que, dans les injustices que l'on éprouve, personne ne peut recevoir de mal que celui qu'il se fait à lui-même. »

Cette brusque exclamation *ne m'interrompez point par &c.*, consignée dans le texte même du discours, prouve non-seulement que les fidèles applaudissoient l'orateur, mais que ces interruptions étoient consignées dans les notes des tachygraphes comme elles le sont aujourd'hui.

(1) S. Jérôme écrivoit à Vigilantius : *Quando, me de resurrectione et veritate corporis predicante, ex latere subsaltabas et plaudebas manu et applaudebas pede et ORTHODOXUM CONCLAMABAS.* (Hieronymus, epist. LXXV.)

Comment les détails de la scène suivante auroient-ils pu être transmis autrement que par les moyens, plus ou moins heureux, dont on usoit alors pour conserver intégralement les paroles des orateurs et des interlocuteurs publics!

Au commencement d'une homélie sur le jugement dernier, S. Éphrem s'arrête tout-à-coup, se recueille et se tait; il prolonge son silence: l'auditoire s'étonne, et demande la cause de cette brusque interruption; alors l'orateur avoue qu'il est ému d'épouvante; et cependant, s'élançant de nouveau dans son vaste sujet, il peint à grands traits le tableau terrible du jugement dernier et des accidens qui le caractériseront; enfin il s'écrie:

« O mes frères! que de larmes ne devrions-nous pas répandre
» dans l'attente de ce terrible jour! »

A ce moment, le saint abbé s'arrête encore, suffoqué par ses sanglots. L'auditoire s'écrie: « Ne nous apprendrez-vous pas ce qui vient à la
» suite! » Il reprend:

« Voilà tous les hommes rassemblés, pâles, les yeux baissés,
» comme suspendus entre la vie et la mort, entre le ciel et l'enfer, et
» chacun d'eux s'entend appeler, cité par son nom, pour subir un
» rigoureux examen. . . . Malheur à moi! je voudrois vous apprendre
» le reste; il ne m'est plus possible; ma voix est muette. »

Nouvelles instances de l'auditoire: « Poursuivez, s'écrie-t-on de toute
part; nous vous en conjurons pour notre utilité et la sanctification de
nos ames. Après quelques délais, il continue ainsi:

« Dans les enfers, supplices; ici, ténèbres extérieures; là, géhenne
» et tortures; ailleurs, grincemens de dents, ver qui jamais ne dort;
» plus loin, étang de feu, fournaise ardente, inépuisable. A chacune
» de ces tortures sont assignées leurs victimes particulières, dans la
» proportion avec les péchés dont on s'étoit rendu coupable; tous
» bannis à jamais de la présence de Dieu; tous abymés dans le déses-
» poir, tous livrés à la mort qui en fait sa proie.

Ici S. Éphrem se frappant la poitrine, et pleurant encore plus amèrement, a suspendu de nouveau son récit; on le presse.

« Vous le voulez, je parlerai donc, mais seulement par mes larmes,
» et par de profonds gémissemens. O mes frères! que voulez-vous
» apprendre! jour épouvantable! malheur à moi! malheur à moi!
» vous tous qui avez des larmes, pleurez avec moi; que ceux qui n'en
» ont point apprennent à connoître le sort qui les attend, et qu'ils ne
» négligent pas leur salut. »

Des allocutions aussi vivement improvisées, et souvent accompagnées

de cris, de sanglots, de marques bruyantes d'approbation, produisoient sans doute les plus grands effets ; mais ces moyens dramatiques n'offensoient-ils en rien la dignité du ministère évangélique ?

J'ai tâché d'indiquer quelques causes du talent et des succès des SS. Pères, et quelques-unes des formes de leur action oratoire.

Il me reste à faire connoître par des traits particuliers le genre de leur éloquence.

Réduit à faire un choix parmi ce grand nombre de SS. Pères, j'appellerai sur-tout l'attention du lecteur sur quelques-uns de ceux dont la renommée n'est presque pas venue jusqu'à nous, et dont les ouvrages ne sont pas recherchés comme ceux de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Jean Chrysostome, de S. Ambroise, de S. Augustin, &c.

Voici deux passages tirés des homélies de S. Astère, archevêque d'Amasée, qui vécut jusqu'au commencement du v.^e siècle.

Les ouvrages de S. Astère offrent des morceaux d'une éloquence vraiment apostolique ; ils ont été recueillis par Cotelier et par Combefis. L'abbé de Bellegarde avoit, en 1693, publié une traduction des discours de cet archevêque, de laquelle M. l'abbé Guillon a cru ne devoir pas faire usage.

Le premier passage est remarquable, en ce qu'il constate que, dans le temps et dans les lieux où cet archevêque exerçoit son saint ministère, les chrétiens avoient coutume de porter des habits, soit brodés, soit peints, où étoient représentés des sujets tirés de l'histoire sainte, circonstance qui fournit à l'orateur sacré des réflexions animées d'un beau mouvement d'éloquence.

« Ne faites point peindre Jésus-Christ ; c'est bien assez qu'il se soit
 » humilié jusqu'à se revêtir de notre chair, et que vous portiez d'une
 » manière spirituelle le verbe dans votre cœur. Ne brodez point sur vos
 » habits l'image du paralytique, mais allez le chercher en personne sur
 » son lit de douleur. Ne vous amusez pas à regarder cette femme qui
 » fut guérie du flux de sang ; appliquez-vous à soulager les veuves qui
 » sont dans l'affliction. N'affectez point d'avoir sous les yeux la péche-
 » resse prosternée aux pieds du Sauveur, mais entretenez-vous du
 » souvenir de vos péchés pour les pleurer et vous en repentir. Ne
 » faites point voir sur vos habits la résurrection de Lazare, mais revêtez-
 » vous des œuvres propres à vous faire paroître avec confiance sous les
 » yeux de votre juge, au jour où vous ressusciterez vous-mêmes : ne
 » vous montrez pas avec l'image de l'aveugle à qui Jésus-Christ rend
 » la vue, ni des corbeilles pleines de pains multipliés, ni du miracle

» des noces de Cana ; songez plutôt à soulager les aveugles vivans , à
 » nourrir les pauvres et les indigens. » Le second passage exprime avec
 talent une pensée morale que proclament également la religion et la
 philosophie :

« Je ne puis assez m'étonner, quand j'entends dire , Ma terre , ma
 » maison ; j'ai peine à comprendre comment avec trois syllabes on ose
 » s'ériger en souverain d'un bien qui n'est pas à soi. . . . : ce que vous
 » avez en propre , c'est votre indigence et votre nudité ; tout le reste
 » n'est que d'emprunt ; vous n'en avez l'usage que pour un temps. Cette
 » couronne, cet office, cette robe de magistrat, ne sont que des
 » masques de théâtre que vous portez pour le rôle qui vous est donné
 » à jouer sur la scène de cette vie, et que vous transmettez comme
 » vous les avez reçus ; et de même que la bière et le drap mortuaire
 » servent à plusieurs cadavres , ainsi toutes ces brillantes décorations
 » passeront par divers personnages, et ne resteront à personne. »

On pourroit extraire de la Bibliothèque choisie un assez grand
 nombre de passages dignes de figurer auprès de ceux que je cite ici
 ou que j'ai cités précédemment , et en composer un volume précieux
 qui seroit , à lui seul, un manuel d'éloquence sacrée ; la publication
 d'un pareil travail , très utile aux jeunes gens , feroit circuler dans notre
 littérature les beautés oratoires répandues au milieu de beaucoup
 de discussions théologiques et de controverses dogmatiques , dans les
 vingt-cinq volumes qui composent la Bibliothèque choisie des Pères
 de l'église , et deviendrait pour son auteur un juste hommage et un
 nouveau succès.

RAYNOUARD.

*NOTICE sur les vases et objets antiques d'argent trouvés près
 de Bernay.*

SECOND ARTICLE.

VENONS maintenant aux vases qui composent la partie la plus pré-
 cieuse à tous égards de notre collection. Le premier dont je ferai men-
 tion , à cause de l'inscription qui s'y lit , et qui nous offre , pour la se-
 conde fois , le nom de ce même Q. Domitius Tutus , contemporain de
 Néron , est un de ces vases nommés en général *patoria* par Pline , aux-
 quels il seroit superflu de prétendre assigner des noms particuliers , dans
 l'incertitude qui règne et qui régnera toujours sur des dénominations
 usuelles transmises des Grecs aux Romains , et sujettes , comme tout